

SÉANCE DU 20 MARS 2017

L'an deux mil dix-sept

Le vingt mars,

Le comité de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni à l'espace culturel à Quingey sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois de mars

N° 44/17

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 13 mars 2017,
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 27 mars 2017,

Objet de la délibération :

PLAN CLIMAT ENERGIE
TERRITORIAL (PCET)/bilan
2016 : demande versement
subventions ADEME & REGION

Nombre de membres

- En exercice : 99
- Présents : 83
- Absents : 16
 - Dont suppléés : 0
 - Dont représentés : 8
 - Excusés : 4
 - Non excusés : 4
- Votants : 91

- Présent(e)s** Mesdames et Messieurs les membres en exercice.
M. Daudey Pierre à M. Demesmay Maurice, M. Laithier Didier à M. Pernin Daniel, M. Sage Jean-Luc à M. Chatelain Claude, M. Maugain Romuald à M. Grenier Jean-Claude, Mme Bertin Nathalie à M. Prost Jean-Paul, Mme Magneron Monique à M. Longeot Jean-François, M. Chaussarot Michel à M. Fourquet Luc, M. Breuil Jacques à Mme Faivre Sarah
- Procuration** Mmes Keller Véronique & Beaune Catherine, Ms. Moniotte Jacques & Edme Philippe
- Excusé(e)** Mme Henry-Leloup Jacqueline, Ms. Barbet Henri, Pogliano Jean-Louis & Petetin Yves
- Absent(e)s**

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, Madame Sarah Faivre, ayant obtenu la majorité, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Par délibérations n°20-15 et 21-15 du 23 septembre 2015, le Pays Loue Lison a sollicité une subvention auprès de l'ADEME et de la REGION pour la réalisation d'une mission d'ingénierie PCET à mi-temps et ce pour la période 2015-2018. Ces conventions sont reprises par la Communauté de Communes Loue Lison dont le plan de financement s'établit ainsi :

DEPENSES	MONTANTS € TTC	RECETTES	MONTANTS € TTC
Charges de personnel	17 489.74	ADEME	12 299.74
Autres (Communication, Elaboration de la stratégie, Formations)	299.74	REGION	1 931.84
		AUTOFINANCEMENT	3 557.90
TOTAL	17 789.48	TOTAL	17 789.48

Suite à l'établissement du bilan de l'année 2016, la Communauté de Communes Loue Lison sollicite le versement d'un montant de :

- 12 299,74 € auprès de l'ADEME,
- 1 931,84 € auprès de la Région.

A l'unanimité, le conseil communautaire autorise le Président à solliciter les subventions auprès de l'ADEME et de la Région.

Fait et délibéré en séance, le 20.03.17
Pour Extrait conforme,
Jean-Claude GRENIER
Président